



La Proviseur

A l'attention des familles des élèves de
secondes, premières et terminales

Thionville, le 30 septembre 2020

Objet : Stage de remise à niveau
Référence : VD/SR

Madame, Monsieur,

Dossier suivi par :

La Proviseur
Mme V. DEMMER

Et le Secrétariat Pédagogique
Mme S. RACZYNSKI

Téléphone :
03 82 53 21 88
Fax :
03 82 82 11 57

Mél :
ce.0570107@ac-nancy-metz.fr

55 Bld Foch
57100 THIONVILLE

Le Lycée H. Boucher organise gratuitement lors des vacances d'automne un stage de remise à niveau pour les élèves volontaires de l'établissement. Ce stage aura lieu du **19 au 21 Octobre 2020 de 9h00 à 12h00**. La présence des élèves s'étant portés volontaires est obligatoire à chaque séance prévue. Le nombre de places étant limité, nous ne pouvons pas vous garantir l'inscription de votre enfant ; une confirmation et l'emploi du temps vous seront transmis dans la semaine du 12 octobre 2020.

La motivation de votre enfant est déterminante pour la réussite du dispositif. Son investissement lors du stage sera pris en considération dans l'évaluation de sa scolarité.

Vous voudrez bien compléter le coupon ci-dessous et le rendre au professeur principal de votre enfant pour le **08 Octobre 2020** au plus tard. **Les inscriptions ne se feront que sur remise d'un coupon au format papier (papier libre accepté) mais en aucun cas par mail.** De même aucune inscription retardataire ne sera prise en compte.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Proviseur.
V. DEMMER



----- ✂ -----
Nom : _____ **Prénom :** _____ **Division :** _____

- Souhaite participer au stage de remise à niveau en
- Secondes : Français, Mathématiques, Allemand
- ou Premières : SES, Mathématiques, Allemand, Physique-Chimie
- ou Terminales : français, Mathématiques, SES, Physique-Chimie
- Ne souhaite pas participer au stage

Rappel : La présence est obligatoire pendant toute la durée du stage.

Date
Lu et approuvé
Signature des parents

Lu et approuvé
Signature de l'élève

A rendre au professeur principal pour le 08 Octobre dernier délai.